États financiers de

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

30 avril 2024

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

Renseignements complémentaires	13-14
Notes complémentaires	5-12
État des flux de trésorerie	4
Bilan	3
État de l'évolution des actifs nets	2
Etat des résultats	1



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc. (la « Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.







Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, SFI

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rouyn-Noranda (Québec) Le 18 septembre 2024



¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118014

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats Exercice clos le 30 avril 2024

	Fonds d'administration		Fonds a	avec objectifs				
<u>-</u>	générale Dona		spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
<u>-</u>	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements								
Intérêts et dividendes	172 650	68 373	69 486	48 207	546 773	427 512	788 909	544 092
Gains réalisés	96 156	33 602	47 634	23 691	374 823	209 005	518 613	266 298
Contribution de l'UQAT	553 399	569 447	-	-	-	-	553 399	569 447
Tournoi de golf	-	5 500	-	-	-	-	-	5 500
Vins et fromages	119 272	82 960	-	-	-	-	119 272	82 960
Défi FUQAT	-	-	106 570	114 933	-	-	106 570	114 933
Souscriptions	102 316	139 047	2 527 328	1 076 038	476 195	652 368	3 105 839	1 867 453
·	1 043 793	898 929	2 751 018	1 262 869	1 397 791	1 288 885	5 192 602	3 450 683
Charges								
Salaires et charges sociales	525 439	427 634	-	-	-	-	525 439	427 634
Fournitures et matériel	45 609	36 642	650	-	3 133	2 733	49 392	39 375
Frais de déplacement	25 059	16 534	-	-	-	-	25 059	16 534
Frais de représentation	3 917	1 247	-	-	-	-	3 917	1 247
Services professionnels	85 649	249 697	-	550	210	39 146	85 859	289 393
Frais de gestion de placements	23 436	14 027	11 012	9 890	86 649	87 927	121 097	111 844
Publicité	7 886	56 474	•	-	2 930	3 011	10 816	59 485
Télécommunications	1 171	1 357	_	_	-	-	1 171	1 357
Vins et fromages	78 323	58 061	-	-	_	_	78 323	58 061
Défi FUQAT	-	00 00 1	21 820	36 347	_	_	21 820	36 347
	796 489	861 673	33 482	46 787	92 922	132 817	922 893	1 041 277
Excédent des produits sur les charges avant contributions et bourses et								-
gains non réalisés sur les								
placements à long terme	247 304	37 256	2 717 536	1 216 082	1 304 869	1 156 068	4 269 709	2 409 406
Contributions et bourses octroyées	247 304	37 230	2 111 330	1 210 002	1 304 609	1 130 000	4 209 709	2 409 400
durant l'exercice (annexe A)	444.077	171 715	4 740 7EE	1 014 040	202.450	204 602	2 240 402	1 501 206
durant rexercice (annexe A)	144 977 102 327	174 745 (137 489)	1 710 755 1 006 781	1 014 949 201 133	393 450 911 419	391 602 764 466	2 249 182 2 020 527	1 581 296 828 110
Gains non réalisés sur les	102 321	(137 409)	1 000 701	201 133	311413	104 400	2 020 327	020 110
placements à long terme	90 517	63 476	47 181	49 976	371 253	440 475	508 951	553 927
Excédent (insuffisance) des produits	90 317	03 4/0	4/ 101	49 9/0	311 233	440 473	300 93 I	ეევ 927
• • •	192 844	(74 013)	1 053 962	251 109	1 282 672	1 204 941	2 529 478	1 382 037
sur les charges	132 044	(14013)	1 000 902	201 108	1 202 012	1 204 341	2 323 410	1 302 037

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution des actifs nets Exercice clos le 30 avril 2024

		ndministration ald R. Murphy	Fonds	avec objectifs spécifiques	Fon	ds de dotation	Total	Total
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
_	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début Excédent (insuffisance) des	1 117 767	1 373 320	3 310 546	2 595 924	15 515 205	14 592 237	19 943 518	18 561 481
produits sur les charges	192 844	(74 013)	1 053 962	251 109	1 282 672	1 204 941	2 529 478	1 382 037
	1 310 611	1 299 307	4 364 508	2 847 033	16 797 877	15 797 178	22 472 996	19 943 518
Apport reçu en collections (note 4)	62 373	-	-	-	-	-	62 373	-
Virements								
Interfonds (note 6)	68 250	(92 500)	956 611	90 089	(1 024 861)	2 411	-	-
Fonds avec objectifs spécifiques-		, ,			,			
bourses (note 6)	(2 994)	(89 040)	189 161	373 424	(186 167)	(284 384)	-	-
Solde à la fin	1 438 240	1 117 767	5 510 280	3 310 546	15 586 849	15 515 205	22 535 369	19 943 518

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

30 avril 2024

		d'administration Fonds avec objectifs onald R. Murphy spécifiques		Fon	ds de dotation	Total	Total	
-	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
-	\$	\$	<u> </u>		\$	\$	\$	\$
Actif	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ	Ψ
Court terme								
Encaisse	838 622	285 908	-	_	_	_	838 622	285 908
Débiteurs	142 743	25 681	54 250	17 863	_	-	196 993	43 544
Intérêts à recevoir	5 530	3 773	-	-	59 929	52 371	65 459	56 144
Frais payés d'avance	-	3 225	-	_	-	-	-	3 225
Avance interfonds, sans intérêt	-	69 363	35 928	_	_	-	35 928	69 363
	986 895	387 950	90 178	17 863	59 929	52 371	1 137 002	458 184
Placements à long terme (note 3)	787 826	1 150 678	5 420 102	3 408 022	15 526 920	15 478 731	21 734 848	20 037 431
Collections (note 4)	93 012	30 639	-	-	-	-	93 012	30 639
	1 867 733	1 569 267	5 510 280	3 425 885	15 586 849	15 531 102	22 964 862	20 526 254
Passif Court terme								
Créditeurs et charges à payer	65					15 897	65	15 897
Revenus reportés (note 5)	38 500	31 500	_	45 976	_	10 007	38 500	77 476
Avance interfonds, sans intérêt	35 928	-	_	69 363	_	_	35 928	69 363
Dette à long terme échéant au cours	33 320	_	_	09 303	_	_	33 920	09 303
du prochain exercice (note 7)	65 000	65 000	-	-	-	_	65 000	65 000
	139 493	96 500	-	115 339	-	15 897	139 493	227 736
Dette à long terme (note 7)	290 000	355 000	_	-	_	_	290 000	355 000
	429 493	451 500	-	115 339	-	15 897	429 493	582 736
Actifs nets								
Affectations d'origine interne	-	-	-	-	9 439 165	9 476 218	9 439 165	9 476 218
Affectations d'origine externe	-	-	5 510 280	3 310 546	6 147 684	6 038 987	11 657 964	9 349 533
Non grevés d'affectations	1 438 240	1 117 767	-	-	-	-	1 438 240	1 117 767
	1 438 240	1 117 767	5 510 280	3 310 546	15 586 849	15 515 205	22 535 369	19 943 518
	1 867 733	1 569 267	5 510 280	3 425 885	15 586 849	15 531 102	22 964 862	20 526 254

Engagements (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur administrateur

État des flux de trésorerie Exercice clos le 30 avril 2024

	2024	2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 529 478	1 382 037
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gains réalisés sur les placements à long terme	(518 613)	(266 298)
Gains non réalisés sur les placements à long terme	(508 951)	(553 927)
	1 501 914	561 812
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(214 347)	(789 089)
	1 287 567	(227 277)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à long terme	(6 724 567)	(7 532 375)
Produit de disposition de placements à long terme	6 612 949	7 580 012
	(111 618)	47 637
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(65 000)	(65 000)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 110 949	(244 640)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début (note 8)	946 863	1 191 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 8)	2 057 812	946 863

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires 30 avril 2024

1. Description de la fondation

Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue inc. (la « Fondation » ou « FUQAT »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a comme objectif d'utiliser des ressources pour favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement et de la recherche à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. La Fondation est reconnue à titre d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, mais que la contrepartie transférée l'est, le coût est déterminé selon les modalités de remboursement de cette dernière. Lorsque ni l'instrument financier ni la contrepartie transférée ne sont assortis de modalités de remboursement, le coût correspond à la valeur comptable ou à la valeur d'échange de la contrepartie transférée ou reçue.

Évaluation ultérieure

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des actifs financiers évalués à la juste valeur qui se composent des placements à long terme. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs et les passifs financiers issus d'une opération entre apparentés sont évalués au coût.

Les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Notes complémentaires 30 avril 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Comptabilité par fonds

Le Fonds d'administration générale Donald R. Murphy comprend les dons, legs et autres revenus servant aux activités régulières de la Fondation. Il comprend également les ressources non affectées.

Le Fonds avec objectifs spécifiques sert à comptabiliser l'obtention et l'utilisation de ressources grevées d'affectations d'origine externe. Les revenus générés par les contributions au fonds sont comptabilisés au Fonds d'administration générale Donald R. Murphy.

Le Fonds de dotation présente les ressources obtenues à titre de dotations, soit les sommes dites capitalisées. Les fonds de dotation sont des fonds perpétuels et inaliénables dont les produits de placement sont affectés à la distribution selon la volonté des donateurs et à la préservation de la valeur réelle des actifs en dotation (La protection du capital). Les fonds de dotation sont composés du capital inaliénable et des montants de revenus non distribués. Toutes les souscriptions faites à un fonds de dotation sont capitalisées, à moins d'indications particulières du donateur ou du conseil d'administration de la Fondation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif à long terme excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de son utilisation et de sa sortie éventuelle et que sa valeur comptable excède sa juste valeur. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur à la date de perte de valeur.

Affectations

Les affectations d'origine externe des montants au Fonds avec objectifs spécifiques et de certains montants au Fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Les affectations d'origine interne proviennent des politiques de la Fondation et des demandes des comités directeurs des fonds.

Constatation des apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits des Fonds auxquels ils se rapportent au cours de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque la réception finale est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements tirés des ressources non affectées sont comptabilisés à titre de produits du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy.

Notes complémentaires 30 avril 2024

2. Méthodes comptables (suite)

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés directement en augmentation des actifs nets dans le Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de fournitures et services sont constatés lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Collections

Les collections de la Fondation consistent en des œuvres d'art et des minéraux. Ces collections sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements à long terme

r lacements a long terme			
	Au coût	Val	eur de marché
	2024	2024	2023
	\$	\$	\$
Placements Jarislowsky Fraser			
Obligations paragouvernementales et			
corporatives, 0,88 % à 8,50 %, échéant de			
juillet 2024 à janvier 2084	3 938 851	3 720 772	3 515 914
Actions cotées, sociétés canadiennes	1 985 056	2 906 293	2 614 139
Actions cotées, sociétés américaines	1 870 290	3 209 834	2 755 768
Actions cotées internationales	2 183 298	2 406 492	2 142 084
Encaisse	79 255	80 741	114 946
	10 056 750	12 324 132	11 142 851
Placements Fiducie Desjardins			
Obligations paragouvernementales et			
corporatives, 0,95 % à 4,65 %, échéant			
de juin 2025 à décembre 2053	3 199 431	3 124 286	2 996 710
Actions cotées, sociétés canadiennes	1 901 912	2 052 516	1 950 924
Actions cotées, sociétés américaines	221 952	458 510	423 154
Actions cotées internationales	471 592	594 333	422 012
Encaisse	241 347	241 347	407 333
	6 036 234	6 470 992	6 200 133

Notes complémentaires 30 avril 2024

3. Placements à long terme (suite)			
	Au coût	Val	eur de marché
	2024	2024	2023
	\$	\$	\$
Placements Gestion de Patrimoine Desjardins			
Obligations paragouvernementales et			
corporatives, 2,33 % à 3,75 %, échéant			
de janvier 2027 à juin 2043	522 027	507 256	567 822
Actions cotées, sociétés canadiennes	1 191 135	1 357 823	1 939 232
Actions cotées internationales	25 606	35 047	32 090
Autres titres	118 528	122 526	-
Encaisse	897 102	897 102	138 676
	2 754 398	2 919 754	2 677 820
Placements assurances-vie	-	19 970	16 627
	18 847 382	21 734 848	20 037 431

4. Collections

Une collection comptant plus de 2 500 œuvres d'art a été léguée à la Fondation par le passé. La composition de cette collection est très diversifiée passant par l'art contemporain, l'art moderne et l'art populaire. Les œuvres sont exposées à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de façon permanente. La collection de la Fondation est comptabilisée à une valeur symbolique dans les états financiers, soit 1 \$, car le coût ne peut être déterminé au prix d'un effort raisonnable.

Une collection de minéraux contenant 1 749 spécimens a été offerte à l'Institut de recherche en mines et en environnement de la Fondation par le passé. L'Institut peut maintenant bénéficier de cette collection grâce à son usage éducatif et scientifique. La collection a été évaluée à une valeur de 30 638 \$, soit la moyenne de deux évaluations faites par des collectionneurs de minéraux.

Une collection de minéraux et périodiques a été offerte à l'Institut de recherche en mines et en environnement de la Fondation. L'Institut peut maintenant bénéficier de cette collection grâce à son usage éducatif et scientifique. La collection a été évaluée à une valeur de 62 373 \$, soit la moyenne de deux évaluations faites par des collectionneurs de minéraux.

5. Revenus reportés

	2024	2023
Activités de financement	\$	\$
Vin et fromage	38 500	31 500
Défi Fondation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	-	10 500
Autres		
Projets de recherche - Conférence régionale des élus Abitibi-Témiscamingue	-	35 476
	38 500	77 476

Notes complémentaires 30 avril 2024

6. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu de transférer un montant de 956 611 \$ du Fonds de dotation au Fonds avec objectifs spécifiques et un montant de 68 250 \$ au Fonds d'administration générale Donald R. Murphy à titre de transferts entre divers projets.

Le conseil d'administration a résolu de transférer un montant de 2 994 \$ du Fonds d'administration générale Donald R. Murphy et un montant de 186 167 \$ du Fonds de dotation au Fonds avec objectifs spécifiques pour le programme de bourses.

7. Dette à long terme

	2024	2023
	\$	\$
Emprunt avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relatif au projet de construction de résidences à Val-d'Or, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 50 000 \$ échéant en mai 2028	250 000	300 000
Emprunt avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue relatif au projet de construction du CPE Fleur et Miel, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 15 000 \$ échéant en		
mai 2030	105 000	120 000
	355 000	420 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	65 000	65 000
	290 000	355 000

Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent comme suit :

2025	65 000
2026	65 000
2027	65 000
2028	65 000
2029	65 000

8. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2024	2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$	\$
Encaisse	838 622	285 908
Encaisse et autres titres (note 3)	1 219 190	660 955
	2 057 812	946 863

9. Apports reçus sous forme de biens et services

	2024	2023
	\$	\$
Vins et fromages	24 193	3 450
Défi FUQAT	5 600	-
	29 793	3 450

Notes complémentaires 30 avril 2024

10. Engagements

La Fondation s'est engagée auprès de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et des donateurs à verser différentes contributions sur des projets impératifs du milieu universitaire qui se détaillent comme suit :

Bourses d'excellence et de persévérance

La Fondation s'est engagée à verser 200 000 \$ annuellement en bourses à des étudiants de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Recherche

La Fondation s'est engagée à soutenir des projets de recherche totalisant 715 684 \$ se terminant en 2031, répartis comme suit :

	Montant de l'engagement au départ \$	Montant résiduel \$
Projet de recherche en Caractérisation hydrologique, revitalisation et renaturalisation du site Quémont 2	500 000	118 000
Divers besoins financiers touchant les étudiants à la maîtrise et au doctorat	225 000	175 000
Projet Caractérisation milieux humides	55 200	7 100
Laboratoire GREMA	100 000	20 000
Chaire valorisation et transformation du bois	140 000	80 000
Projet par et pour les personnes autistes dans l'organisation	140 000	120 000
Chaire traitement et gestion des eaux minières contaminées	140 000	100 000
Projet Productivité systèmes de paissance production veaux d'embouche	50 000	40 000
Projet Rythme de vie et dynamique des populations du renne	54 500	36 334
Projet Optimisation fabrication de moyeu ventilateur axial de type Chinook	22 500	11 250
Projet Valorisation des biocomposites bois-polymère	16 000	8 000
Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent comme	e suit :	
2025 2026 2027 2028 2029		277 517 113 167 95 000 95 000 65 000

Notes complémentaires 30 avril 2024

10. Engagements (suite)

Projet de construction

La Fondation s'est aussi engagée à contribuer à la construction des résidences étudiantes. Le total des versements à venir est de 2 348 800 \$ se terminant en 2040 et se répartit comme suit :

	Montant de l'engagement au départ \$	Montant résiduel \$
Résidence étudiante de Rouyn-Noranda	3 000 000	1 600 000
Résidence étudiante de Val-d'Or	1 404 000	748 800
Les versements en capital pour les cinq prochains exercices se répartissent con	nme suit :	
2024		146 800
2025		146 800
2026		146 800
2027		146 800
2028		146 800

11. Opérations entre apparentés

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (« l'UQAT ») détient un intérêt économique dans la Fondation puisque la Fondation recueille auprès du public des dons destinés à être remis à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Au cours de l'exercice, la Fondation a conclu les opérations suivantes avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue :

	2024		2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
	\$	<u> </u>	\$	\$
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	553 399	1 439 384	569 447	750 415
Les sommes à payer relativement à ces opérations s	ont les suivante	s:	2024	
		_	2024 \$	2023 \$

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Notes complémentaires 30 avril 2024

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la Fondation est exposée au 30 avril 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix de marché. Certains instruments financiers de la Fondation l'expose à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de devises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fondation est exposée à ce risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent la Fondation à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est principalement exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en bourse, dans des obligations et dans des fonds communs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme.

Renseignements complémentaires Exercice clos le 30 avril 2024

Contributions et bourses octroyées durant l'exercice - Annexe A

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total	Total
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions à la recherche								
Fonds de recherche de la Fondation	-	-	95 089	63 975	-	-	95 089	63 975
Fonds Bell média	-	-	-	388	-	-	-	388
Chaire Desjardins	-	-	244 500	76 630	-	-	244 500	76 630
Chaire en sylviculture et production du bois	-	-	-	-	13 702	13 702	13 702	13 702
Chaire enjeux des femmes autochtones	-	-	-	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Chaire en biodiversité nordique	-	-	105 000	-	-	-	105 000	-
Chaire valorisation et transformation du bois	-	-	8 000	-	20 000	20 000	28 000	20 000
Chaire traitement eaux minières contaminées	20 000	20 000	-	-	-	-	20 000	20 000
Chaire en santé et perspective autochtones	-	-	15 000		-	-	15 000	-
Chaire nouvelles technologies	-	-	93 000		-	-	93 000	-
Grandes cultures biologiques	-	-	290 000		-	-	290 000	-
Colloques, conférences et événements	2 000	12 000	4 500	-	3 500	5 000	10 000	17 000
CREAT Intervention dans les petites écoles	-	-	-	(2 735)	-	-	-	(2 735)
Laboratoire Télébec Mobilité	-	-	107 500	65 000	-	-	107 500	65 000
Laboratoire GREMA	-	-	-	-	20 000	20 000	20 000	20 000
Laboratoire de dendrochronologie	-	-	-	-	1 000	1 000	1 000	1 000
Laboratoire sur l'acceptabilité sociale	-	-	16 000	-	-	-	16 000	-
Projet Dynamique végétation mixte	-	-	-	-	-	9 500	-	9 500
Projet Service analyse N-D-D-N	-	-	_	-	-	-	-	-
Projet Modélisation site Quémont 2	-	-	11 000	36 000	-	_	11 000	36 000
Projet Revégétalisation d'affleurements rocheux	_	-	30 000	-	-	-	30 000	-
Projet Écosystèmes et paysages	_	-	40 000	-	-	-	40 000	-
Projet Dynamique et qualité du bois érables nordiques	_	-	-	-	33 000	34 000	33 000	34 000
Projet Pin gris sur sable	-	-	-	-	-	22 500	-	22 500
Projet Caractérisation milieux humides	-	-	-	-	8 000	15 100	8 000	15 100
Projet Efflorescences hivernales des cyanobactéries	-	_		11 250	-	-	-	11 250
Projet Cèdres blancs lac Duparquet	_	_	_	12 025	_	_	_	12 025
Projet Prédiction défaillances structurales	_	_	_	11 250	_	_	_	11 250
Projet Centre de biodiversité de l'UQAT	15 000	15 000		11 230	_		15 000	15 000
Projet Évaluation mécanismes d'assemblage	15 000		-	-	-	-	15 000	
	-	7 000	-	-	-	-	-	7 000
Projet Exposition Le Monticule	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Projet Leadership éducatif au Cameroun	-	7 500	-	-	-	-	-	7 500
Solde à reporter	37 000	62 500	1 059 589	273 783	119 202	160 802	1 215 791	497 085

Renseignements complémentaires Exercice clos le 30 avril 2024

Contributions et bourses octroyées durant l'exercice - Annexe A (suite)

	Fonds d'administration générale Donald R. Murphy		Fonds	Fonds avec objectifs spécifiques		Fonds de dotation		Total
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde reporté	37 000	62 500	1 059 589	273 783	119 202	160 802	1 215 791	497 085
Projet pour et par personnes autistes	-	20 000	-	-	-	-	-	20 000
Projet Stage étudiants bourse « Diversité en jeu »	-	3 000	-	-	-	-	-	3 000
Projet École-famille-communauté en Colombie	-	-	-	1 000	-	-	-	1 000
Projet Réseau grandes cultures biologiques	-	-	-	30 000	-	-	_	30 000
Projet Lieu d'enseignement extérieur	-	-	-	-	-	60 000	_	60 000
Projet Microbiome associé peuplement multiclonaux	-	-	-	-	-	30 000	-	30 000
Projet Rythme de vie du renne	18 166	-	-	-	-	-	18 166	-
Projet Productivité des systèmes de paissance		-	_	-	10 000	-	10 000	_
Projet Enjeux fiscaux liés à la rémunération globale	_	-	1 596	_	-	-	1 596	_
Projet Optimisation de fabrication de moyeu en aluminium	_	_	11 250	_	_	-	11 250	_
Projet Robotique Cuivre et Or	_	_	-	_	1 000	_	1 000	_
Autres contributions	19 811	19 245	2 987	-	-	-	22 798	19 245
Fonds d'aide Lucien-Cliche	-	-	-	-	-	-		-
Développement pratique écoresponsable	-	-	-	-	-	32 000	-	32 000
FDE Association générale étudiante de l'UQAT	-	-	_	-	150 248	46 800	150 248	46 800
Ma thèse en 180 secondes	-	-	_	-	-	-	-	-
100e doctorat de l'IRME et l'IRF	-	-	-	1 000	-	-	-	1 000
Programme de bourses d'études								
Soutien aux études supérieures	70 000	70 000	19 000	21 000	88 000	62 000	177 000	153 000
Bourses d'excellence	-	-	244 533	319 866	25 000	-	269 533	319 866
Bourses pour la persévérance scolaire	-	-	109 000	113 500	-	-	109 000	113 500
Gala Bourses Amos	-	-	13 000	13 000	-	-	13 000	13 000
Gala Bourses de la Vallée de l'Or	-	-	39 000	28 000	-	-	39 000	28 000
Gala Bourses Mont-Laurier Gala Bourses Montréal	-	-	21 000	21 000	-	-	21 000	21 000
Gaia Douises Montreal	-	-	43 000	46 000	-	-	43 000	46 000
Soutien aux infrastructures							-	-
Résidences étudiantes	-	-	146 800	146 800	-	-	146 800	146 800
	144 977	174 745	1 710 755	1 014 949	393 450	391 602	2 249 182	1 581 296